



Association Française des Coordonnateurs Hospitaliers

Organisme de formation N° 32 59 09 11 759

SIREN 403 216 286 – SIRET 403 216 00019 – APE 804 C

Journées de formation des Coordonnateurs Hospitaliers

Prérequis

Les journées de formation de l'AFCH sont accessibles à tout professionnel exerçant ou aillant exercé dans le domaine du prélèvement et de la greffe d'organes et de tissus.

Objectifs

Valoriser les missions de la coordination hospitalière, favoriser les échanges, mettre à jour, développer et approfondir les connaissances spécifiques à l'activité de prélèvements et de greffes d'organes et de tissus.

Aptitude

Être titulaire d'un diplôme d'état en santé et/ ou exercer dans le domaine du prélèvement et de la greffe.

Compétence

Avoir des connaissances pratiques et théoriques dans le domaine du prélèvement et la greffe d'organes et de tissus.

Durée

2,5 Jours

Délai d'accès

Les inscriptions sont ouvertes dès réception du formulaire d'inscription et sont clôturées au plus tard 2 semaines avant la date effective des journées.

Tarifs

Inscriptions

Les frais d'inscriptions couvrent les frais pédagogiques, d'hébergement et de restauration

Inscription jusqu'à 1 mois avant la date effective des journées : 800 € TTC

Inscription à 15 jours avant la date effective des journées : 900€ TTC

Annulation

Pour toute annulation : retenue de 30 € correspondant aux frais de dossier

Pour toute annulation dans les 15 jours précédant la clôture des inscriptions : retenue de 30% des frais d'inscription

Pour toute annulation au-delà de la date de clôture des inscriptions : retenue de 100% des frais d'inscription



Accessibilité

L'établissement sélectionné pour la mise en œuvre de l'action de formation répond aux critères d'accès au public en situation de handicap.

L'accessibilité aux journées de formation aux personnes en situation de handicap pouvant être adaptée, les besoins doivent être spécifiés lors de la demande d'inscription sur le formulaire dédié.

Contenu

Le programme est élaboré chaque année au regard de l'actualité et des évolutions quant aux activités de prélèvement et greffe d'organes et de tissus.

Il s'inscrit dans les thématiques suivantes :

- Activité de prélèvement et greffe d'organes et tissus ;
- Entretien avec les proches ;
- Communication autour du don d'organes et de tissus ;
- Retour d'expérience des coordinations hospitalières.

Méthodes mobilisées

Active

Retours d'expériences, présentation d'actions précises réussies et innovantes valorisant les équipes de coordination et facilitant l'uniformisation des pratiques sous forme de diaporamas, films.

Expérientielle

Participation à des ateliers en comité réduit, ciblant un sujet relatif aux pratiques spécifiques des équipes, avec exercices, simulations et travaux pratiques.

Magistrale

Apports théoriques sous forme de diaporamas, présentations en salle plénière de sujets relatifs à l'actualité en matière de stratégie de développement de l'activité de prélèvements et de greffes et d'amélioration des pratiques.

Modalités de réalisation

Sessions plénières

Les sessions plénières sont organisées en interventions successives de 30 à 40 minutes chacune ponctuées d'un temps d'échange avec les participants.

Sessions ateliers

Deux sessions d'apprentissage par la pratique sont organisées. Chaque participant peut s'inscrire à deux ateliers en fonction des thématiques proposées.

Modalités d'évaluation

Positionnement de l'apprenant

Le participant indique son expérience dans le formulaire d'inscription.

Un questionnaire de connaissance est distribué en début de formation (DPC 1)



Evaluation DPC

Un questionnaire est distribué à chaque participant avant la formation (DPC 1), pendant les journées de formation (DPC2) et à 6 mois (DPC3) avec évaluation et pertinence des actions mises en place.

Satisfaction

Un questionnaire de satisfaction global est distribué à la fin des journées.

Accès aux supports pédagogiques

Les supports pédagogiques sont disponibles, a posteriori des journées, sur le site de l'AFCH.

L'accès à ces supports étant soumis à autorisation de l'intervenant, ils pourront être soit en lecture seule, soit en téléchargement.

En cas d'indisponibilité momentanée du site internet, l'envoi pourra se faire individuellement par l'intermédiaire d'un site de transfert de documents.

Suivi de l'exécution de la formation

Une liste d'émargement des participants est organisée et collectée par demi-journée.

Sanction de formation

Une attestation individuelle de fin de formation, signée par la Présidente de l'AFCH, est remise à chaque participant à l'issue des 3 jours.

Téléchargement

Téléchargement des informations sur les journées de formation de l'AFCH sur le site de l'AFCH : AFCH.fr

Indicateurs de résultats des dernières journées (2022)

Satisfaction des participants

Les participants sont satisfaits de la prestation proposée : 100 %

Evaluation des objectifs

Le contenu de la formation est adapté : 98 %

Attente des participants

Le programme proposé répond aux attentes des participants : 95 % - Contenu des ateliers à revoir